

Appel à projets

Bonus Qualité Innovation 2019

Contexte

Dans le cadre de sa politique d'innovation et de valorisation de la recherche, l'Université de Lille a la volonté d'amplifier son impact sur la société, notamment vers le monde socio-économique. Elle souhaite aider à transformer les résultats de recherche de ses unités en innovations technologiques ou sociétales de demain : création de nouveaux produits ou de nouveaux services, mais aussi de nouvelles organisations dans les entreprises, de nouveaux usages etc.

Pour cela l'Université de Lille lance un appel à projets Bonus Qualité Innovation (BQI) qui s'adresse à l'ensemble des unités de recherche dont elle est tutelle.

Objectifs de l'appel à projets

L'objectif est d'aider les chercheurs :

- à renforcer des résultats susceptibles d'être protégés en amont d'une publication (ce qui la plupart du temps permettra cette publication après protection) et transférés vers le monde économique, dans la société
- à élaborer des démonstrateurs de laboratoire apportant la preuve de concept « académique » d'une technologie ou d'un usage

Typiquement, pour les domaines où cela est pertinent, dans l'échelle *TRL* (*Technology Readiness Level* - https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level), cela correspond au passage du niveau 2 au niveau 3 (preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept).

Les résultats obtenus à l'issue du projet devraient pouvoir faire l'objet d'un savoir-faire ou d'une protection par un brevet ou par le dépôt d'un logiciel ou d'une base de données.

Ils pourront alors être soit :

- maturés par la SATT Nord (www.satt nord.fr) avant transfert à une entreprise existante ou à une nouvelle entreprise (création d'une activité) ;
- transférés directement à une entreprise existante, le transfert devant permettre à celles-ci d'obtenir un avantage compétitif en répondant à des enjeux stratégiques de développement.

Procédure

La durée des projets est de 1 an. Le budget alloué (petit équipement, fonctionnement, indemnités de stage, missions) devra être dépensé au cours de l'année 2019.

Un montant global de 40 k€ a été réservé pour cet appel à projets, ce qui pourrait permettre le financement de 3 à 4 projets.

Les propositions (voir dossier de candidature joint) comporteront le résumé du projet, un bref état de l'art, l'état actuel des recherches de l'équipe postulante, les objectifs à atteindre ainsi qu'une identification des éventuels verrous, un calendrier, un descriptif de l'équipe (personnes impliquées, % de temps) ainsi que le budget prévisionnel.

L'avis de la direction de l'unité de recherche du porteur de projet est demandé.

Les dossiers seront examinés par les Chargés de Mission Valorisation-Innovation, le Vice-président Recherche et la Vice-présidente Valorisation-Innovation, avant passage en Commission Recherche.

NB : Un court rapport (2 à 3 pages) faisant état des travaux menés, des perspectives de valorisation et de transfert et des dépenses effectuées, sera à fournir à l'issue du projet.

Critères d'évaluation

Les dossiers seront sélectionnés par la Commission Recherche, après évaluation sur la base des critères suivants :

- l'adéquation avec les objectifs de l'appel à projets
- la qualité scientifique des premiers résultats acquis
- la maturité de la technologie (TRL) ou des résultats de recherche de façon plus générale
- le potentiel de valorisation
- le développement potentiel de partenariats
- l'effet de levier estimé du financement BQI sur l'obtention d'autres financements
- l'impact sur l'activité de recherche de l'unité de recherche
- la crédibilité du programme de développement et du calendrier

NB : Pour être éligible, un projet ne devra pas avoir fait l'objet d'une instruction par la SATT Nord ayant abouti à une pré-maturation ou une maturation.

Calendrier

- Date d'ouverture de l'appel à projets BQI 2019 : 19 septembre 2018
- Date limite de clôture de soumission des dossiers : 2 novembre 2018 à midi
- Passage en Commission Recherche : 29 novembre 2018
- Réponses aux porteurs de projet : 3 décembre 2018
- Début du financement : janvier 2019
- Fin du financement : fin décembre 2019 - factures acquittées
- Remise du rapport d'activité : 15 mars 2020

**Les projets devront être transmis à l'aide du formulaire joint,
au plus tard le 2 novembre 2018 à midi
à l'adresse : valo-recherche@univ-lille.fr**

Les candidatures incomplètes ou transmises au-delà de cette date ne seront pas considérées.